

DELIBERATION

Département de la
GIRONDE
Canton de
LESPARRE
Commune de
VENDAYS – MONTALIVET

SÉANCE DU 19/01/2018



L'an deux mille huit, le dix-neuf janvier à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur BOURNEL Pierre, Maire.

Présents : M. BOURNEL, Maire, M. TRIJOLET-LASSUS, M. CARME, Mme OLIVEIRA, M. BARTHELEMY, adjoints, Mme PAPILLON, Mme BOUVET, M. PION, M. GENOVESI, M. WEGBECHER, Mme MONNIER, M. ARNAUD, Mme GUESDON conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme CHARUE ayant donné procuration à M. BOURNEL
Mme WISNIEWSKI ayant donné procuration à Mme OLIVEIRA
Mme Irène DZALIAN pouvoir à Mme PAPILLON
M. BERTET
M. FABRE
Mme RIFFARD

Secrétaire de séance : Monsieur BARTHELEMY

Convocations du 12/01/18

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00.

Annule et remplace suite à une erreur de numérotation

N°166- 2018 - APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2018

Par

N° 08- 2018 - APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2018

Par délibérations successives, le conseil municipal a validé les différentes tarifications communales mises en place au cours des années précédentes. Un tableau récapitulatif résume l'ensemble de ces dispositions.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter ces tarifications pour l'année 2018, avec effet au 1^{er} février 2018.

Vu l'avis favorable de la commission des marchés en date du 16 janvier dernier

PR

DROIT DE PLACE DES MARCHÉS

VENDAYS				
Forfait mensuel du 01/01 →30/06 et du 01/09 →31/12	22.50 €			
Forfait Juillet et Août	0.00 €			
MONTALIVET				
Tarifs Abonnement A3 toute l'année				
	Hors Saison	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison
Stand déballage extérieur ml/jr (1 à 4 jrs)	0.50	0.60	2.50	2.70
Stand déballage extérieur ml/jr (5 à 7 jrs)	0.50	0.60	2.30	2.45
Stand vin démontable ml/jr (5 à 7 jrs)	1.00	1.60	3.60	3.90
Stand fixe Halle ml/jr (7 jrs)	1.00	1.60	5.20	5.40
Stand fixe nourriture m ² /jr (7 jrs)	1.00	1.60	2.50	3.50
Stand fixe buvette m ² /jr (7 jrs)	1.00	1.60	5.20	6.10
Tarifs Abonnement A2 du 15 juin au 15 septembre				
	Hors Saison	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison
Stand déballage extérieur ml/jr (1 à 4 jrs)			2.60	2.80
Stand déballage extérieur ml/jr (5 à 7 jrs)			2.45	2.50
Stand vin démontable ml/jr (5 à 7 jrs)			3.90	4.00
Stand fixe Halle ml/jr (7 jrs)			5.30	5.50
Stand fixe nourriture m ² /jr (7 jrs)			2.60	3.60
Stand fixe buvette m ² /jr (7 jrs)			5.30	6.20
Tarifs Abonnement A1 du 1 ^{er} juillet au 31 août				
	Hors Saison	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison
Stand déballage extérieur ml/jr (1 à 4 jrs)				2.95
Stand déballage extérieur ml/jr (5 à 7 jrs)				2.90
Stand vin démontable ml/jr (5 à 7 jrs)				4.20
Stand fixe Halle ml/jr (7 jrs)				5.90
Stand fixe nourriture m ² /jr (7 jrs)				4.20
Stand fixe buvette m ² /jr (7 jrs)				6.50

Tarifs Hors Abonnements (A1 et A2)			
	Hors saison A1 et A2	Basse saison A1 et A2	Moyenne saison A1
Stand déballage extérieur ml/jr (1 à 4 jrs)	1.00	1.50	2.85
Stand déballage extérieur ml/jr (5 à 7 jrs)	1.00	1.50	2.85
Stand vin démontable ml/jr (5 à 7 jrs)	2.00	2.30	4.10
Stand fixe Halle ml/jr (7 jrs)	2.00	2.30	5.70
Stand fixe nourriture m ² /jr (7 jrs)	2.00	2.30	4.00
Stand fixe buvette m ² /jr (7 jrs)	2.00	2.30	5.90

Tarif Titulaires Non Abonnés				
	Hors Saison	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison
Stand déballage extérieur	1.10	2.30	3.50	4.00

Tarifs Passagers				
	Hors Saison	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison
Stand déballage extérieur ml/jr	1.10	3.00	4.50	4.80

Taxes			
	Nettoyage Obligatoire	Eau A la demande	Electricité A la demande
Forfait journalier	1.90	0.90	2.70

Tarification pour les métiers et stands forains	
Minimum de perception : 20 m ²	
STANDS FORAINS	
Forfait 6 mois / m ² hors consommables (du 01/04 → 30/09)	32.00 €

CAMIONS-VENTE

1 passage	150 euros
-----------	-----------

REPAS

Désignation	Tarif
Repas adultes portage à domicile hors communes	5.70 €
Repas adultes portage domicile résidents commune	5.50 €

SALLES & MATERIEL

SALLES COMMUNALES		
	1 jour	Week-end
*Salle Culturelle	Gratuit	Gratuit
Associations locales ouvertes au public		
Séminaires ou autres	400€	500 €
Particuliers habitant la commune		
* Salle Dassault	265 €	400€
*Salle polyvalente	135 €	200 €
*Salle des jeunes	95 €	160 €
*Salle des sports	0 €	0 €
Associations ou particuliers hors commune		
* Salle Dassault	800 €	1060 €
*Salle polyvalente	400 €	530 €
*Salle des jeunes	265 €	400 €
*Salle des sports	265 €	400 €
SALLES MUNICIPALES A DES FINS DE FORMATIONS		
*Cuisine professionnelle / jr	170.00 €	
*Salle de cours / jr	70.00 €	
*Salle Dassault / jr	70.00 €	

CONCESSIONS DE CIMETIERE

Désignation	Tarif			
	Commune	CCAS	Enregistrement	Total
Perpétuelle (9 m ²)	132 €	66 €	25 €	223 €
Perpétuelle (7,5 m ²)	110 €	55 €	25 €	190 €
Columbarium (30 ans)	sans	sans	sans	609 €

L'instruction n°00-078-MO du 27 septembre 2000 de la Direction générale de la comptabilité publique fixe les nouvelles modalités de la répartition du produit des concessions de cimetières entre communes et CCAS. La répartition des 2/3 - 1/3 au profit des budgets de la commune et du CCAS est supprimée. La totalité du produit des concessions funéraires est désormais affectée au profit du seul budget communal.

Tarifs Sport et Vacances

10 euros par jour

Tarifs APS

Tranches de QF	Matin	Soir	Matin et soir	Matin et soir
	LMJV 07h45-08h15	LMJV 16h45-18h	Forfait entre vacances scolaires	Facturation à l'année
QF ≤ 350 €	0.30 €	0.75 €	28.87 €	115.48 €
350 € ≤ QF ≤ 550 €	0.45 €	1.20 €	32.48 €	129.92 €
550 € ≤ QF ≤ 750 €	0.50 €	1.35 €	36.09 €	144.36 €
750 € ≤ QF ≤ 1000 €	0.56 €	1.53 €	39.70 €	158.80 €
1 000 € ≤ QF ≤ 1 200 €	0.63 €	1.74 €	43.31 €	173.24 €
1 200 € ≤ QF ≤ 1 500 €	0.68 €	1.89 €	46.92 €	187.68 €
QF ≥ 1 500 €	0.73 €	2.04 €	50.53 €	202.12 €
Hors commune	0.99 €	2.82 €	72.19 €	288.76 €

Tarifs ALSH (mercredi et période extrascolaire)

Tranches de QF	Semaine	Journée	Demi-journée	Matin et soir	Matin ou soir
	5 jours	9h-17h	9h-12h ou 13h30-17h (ALSH)	PériALSH	PériALSH
QF ≤ 350 €	27.70 €	6.30 €	1.45 €	1.14 €	0.60 €
350 € ≤ QF ≤ 550 €	28.60 €	6.50 €	1.55 €	1.77 €	0.90 €
550 € ≤ QF ≤ 750 €	31.20 €	7.06 €	1.83 €	1.97 €	1.00 €
750 € ≤ QF ≤ 1 000 €	33.85 €	7.63 €	2.11 €	2.21 €	1.13 €
1 000 € ≤ QF ≤ 1 200 €	39.10 €	8.77 €	2.68 €	2.44 €	1.27 €
1 200 € ≤ QF ≤ 1 500 €	44.05 €	9.91 €	3.25 €	2.61 €	1.36 €
QF ≥ 1 500 €	46.25 €	10.47 €	3.53 €	2.80 €	1.46 €
Hors commune	60.00€	13.35 €	4.97 €	3.89 €	1.99 €

Restauration scolaire

Tranches de QF	Prix
QF ≤ 350 €	1.40 €
350 € ≤ QF ≤ 550 €	1.65 €
550 € ≤ QF ≤ 750 €	1.91 €
750 € ≤ QF ≤ 1 000 €	2.16 €
1 000 € ≤ QF ≤ 1 200 €	2.43 €
1 200 € ≤ QF ≤ 1 500 €	2.84 €
1 351 € ≤ QF ≤ 1 500 €	3.14 €
Hors commune	3.95 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE l'ensemble de ces dispositions tarifaires sus mentionnées, à compter du 1^{er} février 2018.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire

Pierre BOURNEL

